

FEDERATION FRANCAISE DE BRIDGE

COMITE D'ANJOU

REGLEMENT  
COMPETITIONS

SAISON 2015 – 2016

# ORGANIGRAMME

## COMITE D'ANJOU

59 rue de la Visitation 53100 MAYENNE  
Tel. : 06 70 91 34 86  
Courriel : [codi2@wanadoo.fr](mailto:codi2@wanadoo.fr)  
Site : <http://www.anjoucomitebridge.com/>

### **PRESIDENCE:**

Bruno SARRASIN 02 43 04 46 85 / 06 70 40 39 62 [sarrasin.bruno@wanadoo.fr](mailto:sarrasin.bruno@wanadoo.fr)

### **Secrétaire permanente :**

Caroline BAILLAU 06 70 91 34 86 [codi2@wanadoo.fr](mailto:codi2@wanadoo.fr)

### **SECRETAIRE GENERAL**

Jacky QUINTON 02 43 59 17 27 / 06 83 84 76 65 [jacky.quinton@wanadoo.fr](mailto:jacky.quinton@wanadoo.fr)

### **ARBITRAGE et COMPETITIONS**

#### **Premier vice président :**

Yves MONTESSUY 02 40 54 50 10 / 06 88 02 30 90 [yvesmontessuy@gmail.com](mailto:yvesmontessuy@gmail.com)

#### **Organisation des tournois :**

Gérard FLEURENCE 02 41 51 31 32/06 60 80 19 55 [gerard.fleurence@free.fr](mailto:gerard.fleurence@free.fr)

#### **Délégué des arbitres :**

Damien HENRY 06 13 06 76 22 [bridgeur.man@orange.fr](mailto:bridgeur.man@orange.fr)

### **GESTION ORGANISATION**

#### **Vice président:**

Gilles QUERAN 02 41 37 93 43 / 02 41 37 04 74 [gillesqueran@yahoo.fr](mailto:gillesqueran@yahoo.fr)

#### **Animateur Pédagogique Régional :**

Laurent LIPSZYC 02 41 87 79 86 [laurent.bcr@aliceadsl.fr](mailto:laurent.bcr@aliceadsl.fr)

**Délégué jeunesse et responsable scolaire :**

Claude PIOU                      02 43 53 22 76                      [claud.piou@wanadoo.fr](mailto:claud.piou@wanadoo.fr)

**Déléguée féminine :**

Dominique CHAUVIRE      02 41 65 87 78 / 06 08 14 63 58      [dominiquechauvire@neuf.fr](mailto:dominiquechauvire@neuf.fr)

**Délégué senior :**

Pierre LEBRET                      02 40 55 59 95 / 06 68 41 96 32                      [pierre.lebret@wanadoo.fr](mailto:pierre.lebret@wanadoo.fr)

**FINANCES**

**Vice président :**

Annick BOHNE                      02 40 60 44 40/06 11 84 46 03                      [annick.bohne@wanadoo.fr](mailto:annick.bohne@wanadoo.fr)

**Trésorier :**

Yves JEANNETEAU                      02 41 37 04 74 / 06 61 89 32 4                      [yves@bridgeplus.com](mailto:yves@bridgeplus.com)

**COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT**

**Vice président :**

Jean François DUPIC                      02 41 69 61 54                      [jf.dupic@gmail.com](mailto:jf.dupic@gmail.com)

**Délégué communication :**

Béatrice GRATON      02 40 84 17 19 / 06 14 11 66 89                      [christian.graton@wanadoo.fr](mailto:christian.graton@wanadoo.fr)

**C.R.E.D.**

**Président :**

Jean-Marie CREBASSA      02 43 70 10 31                      [jean.crebassa@orange.fr](mailto:jean.crebassa@orange.fr)

**Vice président:**

Michel GUILLOIS

**Membres:**

M. CLERGEAU, Jean-Louis BERSON, Jean-Pierre CARCY, Mickael GRIFFITHS,  
J.Y. LEHOUSSE, J.F. N'GUYEN.

# REGLEMENT DES COMPETITIONS 2015/2016

## Inscriptions

### Dates Limites d'Inscription

Les joueurs s'inscrivent dans leur club avant la date limite d'inscription (DLI). Au plus tard à la DLI, le club s'assure que les joueurs sont à jour de leur licence, et les inscrit sur la base F.F.B. Le règlement des droits d'inscription s'effectue à la table le jour de la compétition.

Après la DLI, *aucune nouvelle inscription ne sera acceptée*, sauf si elle peut permettre à la direction des compétitions de mieux les organiser. (Par exemple : compléter une table par paires, éviter un nombre impair d'équipes par quatre ou remplacer un forfait provoquant un déséquilibre). Il y aura probablement mise en place d'une liste d'attente comme cela existe déjà entre deux stades d'une même épreuve où les premiers éliminés attendent le désistement de certains qualifiés.

Le joueur cité en premier remplit le rôle de capitaine.

### RECAPITULATIF DATES LIMITES D'INSCRIPTION

<b>PAIRE</b>	<b>Excellence</b>	<b>Honneur</b>	<b>Promotion</b>	<b>QUATRE</b>	<b>Excellence</b>	<b>Honneur</b>	<b>Promotion</b>
<b>Open</b>	22/01/2016	22/01/2016	22/01/2016	<b>Open</b>	04/09/2015	15/11/2015	15/11/2015
<b>Mixte</b>	13/11/2015	18/09/2015	18/09/2015	<b>Mixte</b>	05/02/2016	05/02/2016	05/02/2016
<b>Dame</b>	20/11/2015	13/11/2015	23/10/2015	<b>Dame</b>	26/02/2016	04/03/2016	04/03/2016
<b>Sen Op</b>	09/02/2016	05/01/2016	05/01/2016	<b>Sen Op</b>	18/03/2016	18/03/2016	18/03/2016
<b>Sen Mi</b>	09/02/2016	05/01/2016	05/01/2016	<b>Sen Mi</b>	18/03/2016	18/03/2016	18/03/2016
<b>Espérance</b>	19/02/2016			<b>Espérance</b>	26/02/2016		
<b>DN3Op2</b>	05/02/2016			<b>Interclubs</b>	01/04/2016		
<b>DN4</b>	25/09/2015			<b>CDF 2015</b>	29/01/2016		
<b>Troph Fra</b>	02/10/2015			<b>CDPL</b>	30/10/2015		

### Vérification des inscriptions :

Soit sur le Site Internet de la Fédération : <http://www.ffb-competitions.net>, soit dans votre club par affichage. *Comme une erreur peut toujours arriver, n'attendez pas la dernière minute pour contrôler votre inscription et si vous avez un doute avertissez soit le responsable des compétitions de votre club, soit le président du club ou en dernier ressort le secrétariat du comité.*

## **Lieu, dates et heures des rencontres**

En règle générale, le lieu et les dates des compétitions sont indiquées sur les calendriers, dans les descriptifs de chaque épreuve. Occasionnellement des changements peuvent intervenir.

Vérifier toujours auprès de votre club s'il y a des modifications dans l'organisation des compétitions où vous êtes inscrits.

**Pour toute épreuve la seule référence officielle est la convocation envoyée à tous les clubs et aux participants dont l'adresse mail est renseignée à jour dans la base informatique de la F.F.B.**

**L'arbitre ne peut pas modifier l'horaire du début de la première séance, mais peut moduler le début de la seconde pour :**

- ***assurer un temps de repos correct entre les séances.***
- ***tenir compte d'aléas éventuels (appel, informatique.....)***

### **Par Paires :**

**Les joueurs doivent être présents à la table 15 minutes avant le début de la séance**

*\*Quand une épreuve se déroule en 2 séances le même jour, en week-end :*

Samedi : 1<sup>ère</sup> séance à 14 h 30, 2<sup>ème</sup> séance à suivre après une pause de 45 minutes

Dimanche : 1<sup>ère</sup> séance à 10 h, 2<sup>ème</sup> séance à suivre après une pause de 45 minutes

*\*Quand une épreuve se déroule en 2 séances le même jour, en semaine:*

1<sup>ère</sup> séance à 10 h, 2<sup>ème</sup> séance à suivre après une pause de 45 minutes

*\*Quand une épreuve se déroule en 3 séances (exemple 18 donnes) le même jour, en week-end :*

Samedi : 1<sup>ère</sup> séance à 14 h, 2<sup>ème</sup> séance à 16 h 30, pause, 3<sup>ème</sup> séance à 20 h 15

Dimanche : 1<sup>ère</sup> séance à 10 h, pause, 2<sup>ème</sup> séance à 13 h 45, 3<sup>ème</sup> séance à 16 h 15

*\*Quand une épreuve se déroule en 3 séances (exemple 18 donnes) le même jour, en semaine :*

1<sup>ère</sup> séance à 10 h 00, pause, 2<sup>ème</sup> séance à 14 h 00, 3<sup>ème</sup> séance à 16 h 45

*\*Quand une épreuve se déroule en 3 séances sur un week-end :*

Samedi : 1<sup>ère</sup> séance à 14 h 30, 2<sup>ème</sup> séance à suivre après une pause de 45mn minimum

Dimanche : 3<sup>ème</sup> séance à 11 h.

*\*Quand une épreuve se déroule en 4 séances ,86 donnes, 44 paires sur un week-end :*

Samedi : 1<sup>ère</sup> séance à 14 h00 fin 17 h 15, 2<sup>ème</sup> séance à 17 h 30 fin à 20 h30

Dimanche : 3<sup>ème</sup> séance à 10 h fin à 13 h 15, 4<sup>ème</sup> séance 13 h 45 fin à 18 h

## Par quatre :

*\*Matches sur 2 jours (en semaine ou en week-end)*

**L'arbitre reçoit les capitaines à 13 h 45. Les joueurs sont en place à 13 h 55. Jeu effectif à 14 h 00. Si retard, application des pénalités réglementaires.**

### **Compétitions Excellence, Honneur, Interclubs Divisions 1A, 1B, 2, 3 et 4**

En règle générale **8 matches de 12 donnes sans mi-temps.**

Horaires :

1<sup>er</sup> jour : 4 matches à suivre à partir de 14 h (pause de 15 mn entre les matches 3 et 4)

2<sup>er</sup> jour : 1 match le matin à 10 h 30, reprise à 13 h 45 pour les 3 derniers matches.

Si la compétition comporte moins de 20 équipes, l'organisation sera modifiée selon le nombre d'équipes participantes suivant le R.N.C. (Règlement National des Compétitions).

### **Compétitions Promotion : 7 matches de 12 donnes sans mi-temps.**

Horaires :

1<sup>er</sup> jour : 4 matches à suivre à partir de 14 h (pause de 15 mn entre les matches 3 et 4)

2<sup>er</sup> jour : 3 matches à suivre à partir de 13 h 30.

Si la compétition comporte moins de 20 équipes, l'organisation sera modifiée selon le nombre d'équipes participantes suivant le RNC.

### **Compétition senior en semaine :**

Horaires :

1<sup>er</sup> jour : 4 matches à suivre à partir de 13 h (pause de 15 mn entre les matches 3 et 4)

2<sup>er</sup> jour : 1 match le matin à 10 h 30, reprise à 13 h 45 pour les 3 derniers matches.

Si la compétition comporte moins de 20 équipes, l'organisation sera modifiée selon le nombre d'équipes participantes suivant le RNC.

*\*Matches isolés en semaine*

Horaire officiel : 20 h.

Cet horaire peut être modifié par accord entre les 2 capitaines, les matches débutant au plus tard à 20 h 30.

***Les rencontres ont lieu dans le club de l'équipe citée en premier (recevant). Si les clubs sont à plus de 100 km, le match peut avoir lieu dans un club situé à mi-chemin. Obligation pour les 2 équipes de respecter les horaires du club hôte.***

***Les dates butoirs sont impératives et ne peuvent être dépassées que pour des raisons graves ou en cas de force majeure et aucune dérogation ne sera donnée pour le dernier tour d'une épreuve organisée en poules.***

## Finales de ligue

Les finales de ligue occasionnent en général plus de déplacement pour les joueurs. Afin de leur permettre de s'organiser et de gérer au mieux leurs horaires, les différentes organisations des épreuves sont prédéterminées et ne seront changées qu'en cas de force majeure mais toujours en respectant un temps de repos entre les séances.

L'accès aux finales de ligue est payant : 32 € par paire, 66 € par équipe, 44 € pour l'Espérance par4.

*Bien entendu, les dispositions décrites ci-dessous sont conformes à l'organisation prévue par la F.F.B. Si celle-ci venait à changer pour la prochaine saison, ces dispositions seraient adaptées de façon idoine.*

### Finales de ligue par paires

#### Senior mixte et open

Ces finales sont prévues en 3 séances de 18 donnes chacune en une seule journée, à un jour d'écart et dans un lieu unique.

Chaque jour : 10h – 12h30, 14h – 16h30, 17h – 19h30

#### Autres épreuves

**Excellence** : 44 paires, 4 séances, 86 donnes

Samedi : 1<sup>ère</sup> séance à 14 h00 fin 17 h 15, 2<sup>ème</sup> séance à 17 h 30 fin à 20 h30

Dimanche : 3<sup>ème</sup> séance à 10 h fin à 13 h 15, 4<sup>ème</sup> séance 13 h 45 fin à 18 h

**Honneur** : Ces finales sont prévues en 3 (parfois 2) séances de 26 ou 27 donnes.

Samedi : 14h00, deuxième séance le soir à 20h.

Dimanche : 11h00

### Finales de ligue par Quatre :

#### Toutes épreuves :

Ces finales sont prévues en 6 matches de 16 donnes ou 7 matches de 14 donnes.

## **ABANDONS**

## **REMPACEMENTS**

### **Abandon en cours de compétition.**

En cas d'abandon durant une compétition fédérale, à quelque stade que ce soit, l'article adéquat du Règlement National des Compétitions sera appliqué et le ou les joueurs de la paire ou de l'équipe qui ont abandonné pourront être traduits devant la Chambre Régionale d'Ethique et de Discipline.

*Naturellement, il est toujours possible d'abandonner entre deux tours à condition de respecter les dates limites et dans tous les cas d'abandons, il est fortement conseillé de le faire auprès du responsable des compétitions de votre club qui transmettra par courriel ou par lettre votre décision au secrétariat du comité.*

### **Remplaçants.**

Si vous êtes le premier éliminé (paire ou équipe) d'une compétition, vous serez prévenus par téléphone (éventuellement par le président de votre club) ou par e-mail pour remplacer la paire ou l'équipe défaillante. EN AUCUN CAS vous ne devez prendre l'initiative de contacter les responsables (secrétariat ou direction des compétitions) pour savoir si vous êtes repêché.

#### **Principe de repêchage :**

*Contact téléphonique ou e-mail avec le premier éliminé ;(d'où l'importance de renseigner la case numéro de téléphone et e-mail dans le logiciel de la base de données de la FFB).*

*En cas de non réponse, la paire ou l'équipe suivante est contactée et devient sélectionnée si sa réponse est positive.*

#### **Remplaçant sur place :**

La paire ou équipe remplaçante convoquée sur place lors d'une finale de comité est désignée parmi les paires ou équipes éliminées lors des ½ finales appartenant à la ville, voire à la région où se déroule la finale.

Son rôle est d'être sur place juste avant le début de la compétition afin de remplacer à la dernière minute une paire pour compléter une table ou une équipe pour faire un nombre pair d'équipes

### **Remarque :**

Si une paire est en retard à la compétition la paire remplaçante prend la place de la paire retardataire.

Si cette dernière se présente, elle ne peut réintégrer sa place qu'au cours de la première position jouée (la position de duplication n'est pas considérée comme première position jouée) ou juste avant la deuxième position. Le ou les scores acquis par l'équipe remplaçante restent valables. De plus, une pénalité de retard sera infligée à la paire retardataire (sauf cas de force majeure)

# LE CHALLENGE DE L'ANJOU

## REGLEMENT

### Article 1 :

Le comité d'Anjou organise chaque saison le Challenge de l'Anjou qui se compose :

- des Tournois Régionaux organisés par les clubs ou le comité
- de la Coupe des Pays de Loire
- du Simultané du Comité

### Article 2:

Chaque épreuve donne lieu à l'attribution de points de challenge (PC).

### Article 3 : Classement

Le classement général est établi sur une période comprise entre **le 15 juin de l'année en cours et le 15 juin de l'année suivante**, afin de permettre la transmission des résultats à la Fédération Française de Bridge.

Le classement final donne droit à une attribution de Points de Performance(PP) et de Points d'Expert(PE) selon les modalités définies ci après

Pour pouvoir être pris en compte dans le classement du Challenge, un joueur devra avoir participé à, au moins, cinq des épreuves spécifiées dans l'article 2. Le classement final se fait par série par addition des points de classement.

Les joueurs sont classés en quatre séries en fonction de leur **classement national au 30 juin de la saison en cours.**

### Article 4 :

Une fois déduits les frais de gestion du challenge et en particulier les sommes reversées au titre des P.E., les droits d'engagement recueillis sont reversés sous forme de prix en espèces, de lots ou de coupes, aux premiers classés de chaque série de l'ensemble des tournois régionaux, de la coupe des Pays de Loire, du simultané et du challenge. Au moins cinq joueurs par série reçoivent un prix en espèces.

### Article 5

Le nombre d'épreuves retenues pour le classement final n'est pas limité.

La liste nominative des épreuves comptant pour le challenge est diffusée sur le calendrier annuel du comité et régulièrement sur internet.

# TOURNOIS REGIONAUX

## 1 : Conditions générales

Pour pouvoir faire partie du challenge, un tournoi régional doit :

- appliquer les directives de la section 3 du R.N.C. (Règlement National des Compétitions)
- appliquer les directives de l'article 4 du Règlement du Challenge de l'Anjou
- comporter au moins 15 tables ;
- être ouvert **à tous les joueurs du comité à jour du règlement de leur licence** ;
- être organisé par un club à jour de ses cotisations auprès du comité ;
- avoir reçu l'homologation « tournoi régional » de la F.F.B.

Si un tournoi ne remplit pas une de ces conditions, le bureau du comité est saisi et peut éventuellement accorder une dérogation exceptionnelle.

## 2 : Inscription au calendrier

Si le président d'un club souhaite que son tournoi régional soit intégré au challenge du comité, il doit :

- adresser une demande au comité ;
  - pour les tournois se déroulant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août au moins deux mois à l'avance;
  - pour les tournois se déroulant du 1<sup>er</sup> septembre au 15 juin au plus tard le jour du conseil régional du mois de juin.
- Envoyer à l'issue du tournoi au comité :
  - une copie de la sauvegarde faite par l'arbitre de l'épreuve, par mail au comité;
  - un chèque d'un montant proportionnel au nombre de paires selon un tarif fixé chaque saison

Si une de ces formalités n'est pas remplie, le bureau du comité peut refuser l'inscription d'un tournoi au challenge ou l'exclure pour la saison suivante.

Un tournoi régional ne peut compter pour le challenge du comité s'il est organisé le jour d'une compétition fédérale au stade du comité (1/2 Finale ou Finale).

A une date donnée un seul tournoi régional peut compter pour le challenge du comité. Si deux demandes sont faites pour la même date, le conseil régional choisit le tournoi comptant pour le challenge.

## 3 : Conditions d'attribution des PC

- Lors d'un tournoi régional, ou du simultané, une paire est constituée d'un joueur d'un autre comité associé à un joueur du comité d'Anjou, seul ce dernier marquera des points de challenge pour le challenge.

- Dans un tournoi régional une paire est constituée de joueurs de séries différentes, chacun d'eux est classé dans sa propre catégorie et uniquement dans celle-ci.

# LA COUPE DES PAYS DE LOIRE

D.L.I : 30/10/2015

Droit d'engagement : 24 € à chaque tour

Article 1 : - La compétition est ouverte à des équipes formées de quatre à sept joueurs  
- La composition des équipes est libre, mais elles doivent être exclusivement composées de joueurs licenciés dans un club du Comité d'Anjou.

Article 2 : - La répartition des équipes se fait selon trois secteurs géographiques.  
- L'équipe appartient à une zone géographique en fonction de la majorité de ses membres; en cas d'égalité, c'est l'organisateur qui tranche.  
- La zone Ouest comprend (en principe): la Loire Atlantique, la Vendée et Cholet  
- La zone du Mans comprend les clubs de la Mayenne et de la Sarthe  
- La zone Est comprend tous les autres clubs.

Article 3 : - Le principe de la formule est le handicap à tous les tours.  
Le handicap est calculé par la formule :  
 $(\text{Somme des 4 IV équipe A} - \text{somme des 4 IV équipe B}) / 4$   
Ce handicap est arrondi à l'entier le plus voisin et, en cas de résultat à 0,5 juste, à l'entier inférieur.  
Quand une équipe comprend plus de quatre joueurs qui participent effectivement à un match, c'est l'IV des quatre IV les plus élevés qui est considéré.

Article 4 : **Tour préliminaire :**  
Il se déroule en poules de quatre, cinq ou six équipes si nécessaire, donc en principe trois à cinq matches  
La mise en place des équipes dans les poules se fait en fonction :  
- de leur valeur (principe du serpent)  
- si possible éviter que les équipes d'un même club se rencontrent.  
Les équipes reçoivent et se déplacent tour à tour.  
Les matches sont de 28 donnes.

#### **Tours suivants :**

Ils seront organisés avec un nombre suffisant d'équipes, afin que la compétition se poursuive en 1/16, 1/8, et 1/4 de finale.

#### **Tour final :**

La 1/2 finale et la finale utilisent la formule de la coupe de France avec KO à chaque tour.

L'équipe qui reçoit est déterminée par un tirage au sort intégral dès le premier tour.

Les matches sont de 32 donnes.

Article 5 :  
Pour départager les équipes à égalité dans une même poule, on prendra celle qui a gagné leur rencontre. Il faut donc être précis dans la retransmission des résultats. En cas d'égalité inscrire les somme des IMP's sur la feuille de match.  
Si nécessaire, les équipes meilleures troisièmes seront choisies à l'intérieur des zones géographiques.

## SIMULTANE DU COMITE

Le simultané se déroulera le mercredi 4 novembre 2015, en soirée.

# ATTRIBUTION DES POINTS DE CHALLENGE

*Seuls les joueurs licenciés par l'intermédiaire du comité d'Anjou peuvent marquer des points de challenge et figurer au classement général donnant lieu à l'attribution de P.E. et de P.P.*

## **P.C. des tournois régionaux :**

L'attribution des Points de Challenge (P.C.) sera faite selon la formule d'un classement handicap, (**sauf pour l'attribution des PP où le classement sera uniquement en SCRATCH**).

Le handicap étant calculé selon la formule :

$$H = (200 - \text{Somme des IV des deux joueurs de la paire})/12.$$

Les Points de Challenge du tournoi correspondent aux Points d'Expert obtenus à l'issue de ce classement Handicap (exception tournoi de Noirmoutier :  $PE/2 = PC$ )

## **P.C. de la coupe des Pays de Loire**

Pour chaque match, un joueur devra jouer au moins une mi-temps pour se voir attribuer des Points de Challenge.

Pour chaque match de poule, chaque joueur reçoit :  
70 P.C. si son équipe gagne et 35 P.C. si son équipe perd.

Pour le tour final (1/16, 1/8, 1/4 et 1/2 Finale), chaque joueur reçoit  
100 P.C. si son équipe gagne et 50P.C. si son équipe perd.

En Finale, l'attribution sera de :  
200P.C. en cas de victoire et 100 P.C. en cas de défaite

## **P.C. du simultané du 4 novembre**

Ce tournoi se déroulant dans tous les clubs avec une population disparate, la formule du handicap ne sera pas utilisée et on aura

Points de Challenge (P.C.) = Points d'Expert (P.E.) obtenus

## ATTRIBUTION DES P.P.et des P.E.

Le classement ainsi obtenu permettra d'attribuer aux licenciés du Comité d'Anjou P.P., P.E. selon les modalités suivantes :

### P.P. (Points de Performance)

- Critères d'attribution :

‣ Participation dans au moins 5 épreuves du challenge

‣ Classement général :

- Addition des P.E. du simultané + P.C. de la C.D.P.L. + P.E. des tournois régionaux

-

- Barème d'attribution des PP attribués forfaitairement par la FFB = X (environ 1450)

. *Nombre d'allocataires déterminé par :*

$$N = X - 10\%X / 20, \text{ arrondi à l'entier inférieur}$$

. Les allocataires sont ensuite répartis en classes d'attribution dégressives par paliers de 1 PP, allant de 30 PP à 10 PP, soit 21 classes d'attribution.

. *Le nombre d'allocataires dans chaque classe* est obtenu en divisant le nombre de PP à attribuer par l'allocation moyenne (20) et par le nombre de classes d'attribution (21)

$$Y = X - 10\%X / (20 \times 21) = X - 10\%X / 420, \text{ arrondi à l'entier inférieur}$$

. On attribue ensuite 30 PP aux Y premiers et 10 PP aux Y derniers des N allocataires.

Puis 29 PP aux Y suivants en partant de la tête de tableau et 11 PP aux Y précédents non encore dotés en partant de la fin du tableau.

Etc.... jusqu'à 21 en partant de la tête et 19 en partant du bas de tableau.

. **La moyenne d'attribution reste ainsi de 20 PP.**

. Les joueurs du milieu de tableau non encore servis sont alors dotés de l'allocation moyenne (20 PP chacun) ce qui maintient la moyenne à 20.

. Le reliquat sera réparti

Pour que des paires stables tout au long du Challenge obtiennent la même dotation.

Parmi les joueurs du milieu de tableau (1 PP par joueur)

Les 10% de X seront attribués aux 20 meilleurs joueurs de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> série, hors classement scratch à raison de 12, 7 et 5 PP.

## P.E. (Points d'Expert)

L'attribution forfaitaire des P.E. est égale à 50 fois le nombre de licenciés du Comité en fin de saison

En 2016 le quota sera de  $4\,325 \times 50 = 216\,250$  PE.

Ils **pourraient** être attribués, selon le nombre de joueurs participants, suivant les critères suivants :

Joueurs de 2<sup>ème</sup> série :

-les joueurs avec un IV < 60:

avec au moins 3 participations PE attribués = 1 x PC

avec au moins 10 participations PE attribués = 3 x PC

de 3<sup>ème</sup> série : les joueurs:

avec au moins 3 participations PE attribués= 2 x PC

avec au moins 6 participations PE attribués= 3 x PC

de 4<sup>ème</sup> série : les joueurs:

avec au moins 2 participations PE attribués= 5 x PC

avec au moins 4 participations PE attribués= 8 x PC

COMPETITIONS

PAR

PAIRES

## **Participation Unique : article 8.2 R.N.C.**

Il est formellement interdit de disputer une compétition fédérale donnée plus d'une fois par saison.

L'inscription d'un joueur dans une des divisions d'une compétition par paires ou par 4 exclut en général toute participation à une autre division de cette compétition.

Cependant, un joueur inscrit dans une équipe (par paires ou par quatre ayant déclaré forfait avant le début de l'épreuve, peut être autorisé par le Directeur des compétitions du comité à s'engager dans une autre équipe dans la même division ou dans une autre division de cette compétition.

Cas particulier : Un joueur peut participer dans la même saison à la même épreuve dans un comité métropolitain et dans un district du CBOME avec les restrictions suivantes :

- Le joueur conserve uniquement la meilleure des deux dotations en Points d'Experts/Points de Performance.
- Qualification pour la finale nationale : un joueur licencié au CBOME ayant participé à une épreuve fédérale dans un comité de la métropole ne peut être désigné par le CBOME pour le représenter lors de la finale nationale de cette même épreuve.

## **Composition divisions : article 15 R.N.C.**

Les divisions Promotion, Honneur et Excellence regroupent :

- Pour la division Promotion, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB nouveaux licenciés, classés en 4ème série ou en 3ème série à l'exclusion de ceux antérieurement classés en 1ère série ou en 2ème série majeure.
- Pour la division Honneur, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires dont l'indice de valeur est au moins égal à 78 ou comportant au moins un joueur ou une joueuse classée en 2ème série à l'exclusion de ceux classés en 1<sup>ère</sup> série.
- Pour la division Excellence, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires comportant au moins un joueur ou une joueuse classé au moins en 2ème série Promotion.

Dans chaque compétition les divisions concourent séparément à tous les stades (mais voir NB2 ci-dessous)

NB 1 - Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une paire à jouer dans la division supérieure à celle de son indice de valeur.

A ce titre les joueurs de 3ème série souhaitant utiliser une méthode comportant des conventions non autorisées en catégorie 5 (cf. Article 144) et de ce fait ne pouvant jouer en Promotion, pourront, après accord des autorités régionales, disputer les compétitions Honneur classées en catégorie 4.

NB 2 – Pour les compétitions dame, senior Open et senior Mixte, en adressant au Vice-président de la FFB en charge des compétitions, une demande accompagnée d'un projet détaillé d'organisation au stade comité, des dérogations provisoires pourront être accordées :

- aux comités dont les effectifs ne permettent pas l'organisation de la compétition en trois divisions pour faire concourir simultanément plusieurs divisions,
- aux comités souhaitant se regrouper pour l'organisation en commun du stade comité.

# DIVISION NATIONALE

## DN 1 et 2

Pour mémoire

## DN 3 Open /2

### Organisation :

La Division Nationale 3 Open/2 est composée, dans chaque ligue de 34 paires.

### Composition DN 3 :

Normalement pour la saison 2015/2016, la composition de la DN3 est définie ainsi :

26 paires se maintiennent en DN3

2 paires descendantes de la DN 2

Les 6 premiers de la finale de ligue de l'Open excellence

**Date Limite d'Inscription** : Les candidatures sont à adresser au comité pour le : 05/02/2016

**Engagement** : 110 €

### Tour 1 :

Les 20-21/02/2016 en 3 séances

Guérande

Samedi : 1<sup>ère</sup> séance 33 donnes de 14h00 à 19h, 2<sup>ème</sup> séance 22 donnes de 20h30 à 23h30

Dimanche : 33 donnes de 12h à 16h30

### Tour 2 :

Les 09-10/04/2016 en 3 séances

Rennes

Samedi : 1<sup>ère</sup> séance 22 donnes de 14h00 à 17h00, 2<sup>ème</sup> séance 22 donnes de 17h30 à 20h30

Dimanche : 33 donnes de 12h à 16h30

### Finale Nationale :

Les 30/04 et/01/05/2016

St Cloud

# EXCELLENCE/2

## RAPPEL / article 15 R.N.C.

- Pour la division Excellence, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires comportant au moins un joueur ou une joueuse classé au moins en 2ème série Promotion.

## OPEN /2

Date Limite d'Inscription : 22/01/2016

Engagement : 38 €

Accès direct en Finale de comité pour :

Les 8 paires descendantes de la DN 3

Les paires d'I.V.  $\geq$  168

Les 5 premières paires de la finale de comité (A-1) ou qualifiées en finale nationale

Demi-finale

Le 06/02/2016 en 2 ou 3 séances

Angers BCRR – Nantes BCN

Finale de Comité : 32 €

Les 05-06/03/2016 44 paires en 4 séances

Angers BCRR

Finale de Ligue : 32 €

Les 09-10/04/2016 44 paires en 4 séances

Nantes BCN

Finale Nationale

Les 25-26/06/2016

Saint Cloud

## MIXTE /2

Date Limite d'Inscription : 13/11/2015

Engagement : 38 €

Accès direct en Finale de comité pour :

Les paires d'I.V.  $\geq$  176

Les 5 premières paires de la finale de comité (A-1) ou qualifiées en finale nationale

Demi-finale

Le 28/11/2015 en 2 ou 3 séances

Nantes BCN – Angers BCRR

Finale de Comité : 32 €

Les 12-13/12/2015 44 paires en 4 séances

Nantes BCN

Finale de Ligue : 32 €

Les 09-10/01/2016 44 paires en 3 séances

Vannes

Finale Nationale

Les 13 -14/02/2016

Saint Cloud

## DAMES /2

Date Limite d'Inscription : 20/11/2015

Engagement : 56 €

Finale de Comité :

Les 05-06/12/2015 en 3 séances

Nantes BCN

Finale de Ligue : 32 €

Les 23-24/01/2016 en 3 séances

Rennes

Finale Nationale

Les 27-28/02/2016

Saint Cloud

## SENIOR OPEN /2

Date Limite d'Inscription : 09/02/2016

Engagement : 48 €

Les joueurs doivent être nés en 1954 et années antérieures

Finale de Comité :

Le 09/03/2016 en 3 séances

Ancenis

Finale de Ligue : 32 €

Le 23/03/2016 en 3 séances

La Baule (Floralies)

Finale Nationale

Les 27-28/04/2016 en 2 séances

Saint Cloud

## SENIOR MIXTE/2

Date Limite d'Inscription : 09/02/2016

Engagement : 48 €

Les joueurs doivent être nés en 1954 et années antérieures

Finale de Comité :

Le 08/03/2016 en 3 séances

Ancenis

Finale de Ligue : 32 €

Le 22/03/2016 en 3 séances

La Baule (Floralies)

Finale Nationale

Les 26-27/04/2016

Saint Cloud

# HONNEUR/2

## RAPPEL / article 15 R.N.C.

- Pour la division Honneur, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires dont l'indice de valeur est au moins égal à 78 ou comportant au moins un joueur ou une joueuse classée en 2ème série à l'exclusion de ceux classés en 1<sup>ère</sup> série.

## OPEN /2

Date Limite d'Inscription : 22/01/2016

Engagement : 38 €

Accès direct en Finale de comité /pour les paires :

D'I.V. = 120

Demi-finale en simultané

Le 07/02/2016 en 2 séances

Angers (ABC), Cholet, Nantes (BAA), Laval

Finale de Comité : 32 €

Le 05/03/2016 2x60 paires en 2 séances :

Nantes (BAA), Le Mans

Finale de Ligue : 32 €

Les 09-10/04/2016 40 ou 44 paires en 3 ou 4 séances

Rennes

Finale Nationale

Les 30/04-01/05/2016

Saint Cloud

## MIXTE/2

Date Limite d'Inscription : 18/09/2015

Engagement : 38 €

Accès direct en Finale de comité pour les paires :

D'I.V.= 120

Demi-finale en simultané

Le 03/10/2015 en 2 séances

Angers (ABC), Nantes (BCN), Nantes (BAA), Laval

Finale de Comité : 32 €

Le 12/12/2015 2 x 60 paires en 2 séances

Nantes (BAA), Le Mans

Finale de Ligue : 32 €

Les 09-10/01/2016 40 ou 44 paires en 3 ou 4 séances

Nantes BCN

Finale Nationale

Les 13-14/02/2016

Saint Cloud

## DAMES /2

Date Limite d'Inscription : 06/11/2015

Engagement : 38 €

Demi-finale

Le 29/11/2015

Angers(ABC), Cholet

Finale de Comité : 32 €

Le 05/12/2015 40 paires en 3 séances de 18 donnes

Angers (ABC)

Finale de Ligue : 32 €

Les 23-24/01/2016 en 3 séances

Vannes

Finale Nationale

Les 27-28/02/2016

Saint Cloud

## SENIOR OPEN /2

Date Limite d'Inscription : 05/01/2016

Engagement : 38 €

Les joueurs doivent être nés en 1954 et années antérieures

Demi-finale :

Le 20/01/2016

en simultané

La Baule(Floralies), Angers(ABC), Le Mans

Finale de Comité : 32 €

Le 11/03/2016 en 2 séances

Ancenis

Finale de Ligue : 32 €

Le 23/03/2016 en 3 séances

La Baule (Floralies)

Finale Nationale

Les 27-28/04/2016 en 2 séances

Saint Cloud

## SENIOR MIXTE/2

Date Limite d'Inscription : 05/01/2016

Engagement : 38 €

Les joueurs doivent être nés en 1954 et années antérieures

Demi-finale :

Le 19/01/2013 en simultané

La Baule(Floralies), Angers(BCRR), Le Mans

Finale de Comité : 32 €

Le 10/03/2016 en 2 séances

Ancenis

Finale de Ligue : 32 €

Le 22/03/2016 en 3 séances

La Baule (Floralies)

Finale Nationale

Les 26-27/04/2016 en 2 séances

Saint Cloud

# PROMOTION/2

## RAPPEL / article 15 R.N.C.

- Pour la division Promotion, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB nouveaux licenciés, classés en 4ème série ou en 3ème série à l'exclusion de ceux antérieurement classés en 1ère série ou en 2ème série majeure.

## OPEN /2

Date Limite d'Inscription : 07/01/2016

Engagement : 33 €

Demi-finale en simultané :

Le 23/01/2016 en 2 ou 3 séances

Angers (ABC), Nantes(BCN), Laval.

Finale de Comité : 32 €

Le 09/04/2016 2x60 paires en 2 séances :

Nantes (BAA), Angers (BCRR)

Finale Nationale

Les 30/04 et 01/05/2016

Saint Cloud

## MIXTE/2

Date Limite d'Inscription : 18/09/2015

Engagement : 33 €

Demi-finale en simultané :

Le 03/10/2015 en 2 ou 3 séances

Angers (BCRR.), Cholet, Le Pouliguen, Le Mans

Finale de Comité : 32 €

Le 13/12/2015 2x60 paires en 2 séances :

Cholet, Angers (ABC)

Finale Nationale

Les 13-14/02/2016

Saint Cloud

## DAMES /2

Date Limite d'Inscription : 23/10/2015

Engagement : 29 €

Demi-finale en simultané :

Le 08/11/2015

Angers(ABC), Nantes(BAA)

Finale de Comité : 26 €

Le 05/12/2015 en 2 ou 3 séances

Nantes (BAA)

Finale Nationale

Les 27-28/02/2016

Saint Cloud

## SENIOR OPEN /2

Date Limite d'Inscription : 05/01/2016

Engagement : 29 €

Les joueurs doivent être nés en 1954 et années antérieures

Demi-finale :

Le 20/01/2016 en simultané

La Baule(Floralies), Angers(BCRR), Laval

Finale de Comité : 26 €

Le 09/03/2016 en 3 séances

Ancenis

Finale Nationale

Les 27-28/04/2016 en 2 séances

Saint Cloud

## SENIOR MIXTE/2

Date Limite d'Inscription : 05/01/2016

Engagement : 29 €

Les joueurs doivent être nés en 1954 et années antérieures

Demi-finale :

Le 19/01/2016 en simultané

La Baule(Floralies), Angers(ABC)

Finale de Comité : 26 €

Le 08/03/2016 en 3 séances

Ancenis

Finale Nationale

Les 26-27/04/2016 en 2 séances

Saint Cloud

COMPETITIONS

PAR

QUATRE

## **Participation Unique : article 8.2 R.N.C.**

Il est formellement interdit de disputer une compétition fédérale donnée plus d'une fois par saison.

L'inscription d'un joueur dans une des divisions d'une compétition par paires ou par 4 exclut en général toute participation à une autre division de cette compétition.

Cependant, un joueur inscrit dans une équipe (par paires ou par quatre ayant déclaré forfait avant le début de l'épreuve, peut être autorisé par le Directeur des compétitions du comité à s'engager dans une autre équipe dans la même division ou dans une autre division de cette compétition.

Cas particulier : Un joueur peut participer dans la même saison à la même épreuve dans un comité métropolitain et dans un district du CBOME avec les restrictions suivantes :

- Le joueur conserve uniquement la meilleure des deux dotations en Points d'Experts/Points de Performance.
- Qualification pour la finale nationale : un joueur licencié au CBOME ayant participé à une épreuve fédérale dans un comité de la métropole ne peut être désigné par le CBOME pour le représenter lors de la finale nationale de cette même épreuve.

## **Composition divisions : article 15 R.N.C.**

Les divisions Promotion, Honneur et Excellence regroupent :

- Pour la division Promotion, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB nouveaux licenciés, classés en 4ème série ou en 3ème série à l'exclusion de ceux antérieurement classés en 1ère série ou en 2ème série majeure.
- Pour la division Honneur, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires dont l'indice de valeur est au moins égal à 78 ou comportant au moins un joueur ou une joueuse classée en 2ème série à l'exclusion de ceux classés en 1<sup>ère</sup> série.
- Pour la division Excellence, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires comportant au moins un joueur ou une joueuse classé au moins en 2ème série Promotion.

Dans chaque compétition les divisions concourent séparément à tous les stades (mais voir NB2 ci-dessous)

NB 1 - Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une paire à jouer dans la division supérieure à celle de son indice de valeur.

A ce titre les joueurs de 3ème série souhaitant utiliser une méthode comportant des conventions non autorisées en catégorie 5 (cf. Article 144) et de ce fait ne pouvant jouer en Promotion, pourront, après accord des autorités régionales, disputer les compétitions Honneur classées en catégorie 4.

NB 2 – Pour les compétitions dame, senior Open et senior Mixte, en adressant au Vice-président de la FFB en charge des compétitions, une demande accompagnée d'un projet détaillé d'organisation au stade comité, des dérogations provisoires pourront être accordées :

- aux comités dont les effectifs ne permettent pas l'organisation de la compétition en trois divisions pour faire concourir simultanément plusieurs divisions,
- aux comités souhaitant se regrouper pour l'organisation en commun du stade comité.

# EXCELLENCE / 4

## RAPPEL / article 15 R.N.C.

- Pour la division Excellence, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires comportant au moins un joueur ou une joueuse classé au moins en 2ème série Promotion.

## DIVISION NATIONALE 4 :

Date Limite d'Inscription : 25/09/2015

Engagement : 180 €

Poule de 12 équipes (cf. règlement DN4), 11 matchs de 16 donnes avec mi-temps

Finale de Ligue

Les 24-25/10/2015

Guérande

Les 21-22/11/2015

Rennes

Finale Nationale

Les 30-31/01/2016

St Cloud

## OPEN /4

Date Limite d'Inscription : 04/09/2015

Engagement : 64 €

Accès direct en Finale de comité pour les équipes IV  $\geq$  312

*Cette limite d'exemption pourra être revue soit à la baisse ou à la hausse en fonction du nombre d'équipes inscrites.*

Demi-finale de Comité :

Les 19-20/09/2015

Nantes (BCN)

Finale de Comité à 24 équipes : 50 €

Les 10-11/10/2015

Nantes (BCN)

Finale de Ligue : 66 €

Les 07-08/11/2015

Vannes

Finale Nationale

Les 30-31/01/2016

Saint Cloud

## MIXTE /4

Date Limite d'Inscription : 05/02/2016

Engagement : 64 €

Accès direct en Finale de comité pour les équipes IV  $\geq$  336

*Cette limite d'exemption pourra être revue soit à la baisse ou à la hausse en fonction du nombre d'équipes inscrites.*

Demi-finale de Comité :

Les 20-21/02/2016

Angers (BCRR)

Finale de Comité à 24 équipes : 50 €

Les 02-03/04/2016

Angers (BCRR)

Finale de Ligue : 66 €

Les 23-24/04/2016

Rennes

Finale Nationale

Les 14-15/05/2016

Saint Cloud

## DAMES /4

Date Limite d'Inscription : 26/02/2016

Engagement : 110 €

Finale de Comité

Les 12-13/03/2016

Angers(BCRR)

Finale de Ligue : 66 €

Les 21-22/05/2016

Nantes(BCN)

Finale Nationale

Les 11-12/06/2016

Saint Cloud

## SENIOR OPEN /4

Date Limite d'Inscription : 18/03/2016

Engagement : 110 €

Finale de Comité :

Les 05-06/04/2016

La Baule(Floralies)

Finale de Ligue : 66 €

Les 19-20/05/2016

La Baule(Floralies)

Finale Nationale

Les 16-17/06/2016

Saint Cloud

## SENIOR MIXTE /4

Date Limite d'Inscription : 18/03/2016

Engagement : 110 €

Finale de Comité :

Les 07-08/04/2016

La Baule(Floralies)

Finale de Ligue : 66 €

Les 17-18/05/2016

La Baule(Floralies)

Finale Nationale

Les 14-15/06/2016

Saint Cloud

# HONNEUR / 4

## RAPPEL / article 15 R.N.C.

- Pour la division Honneur, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires dont l'indice de valeur est au moins égal à 78 ou comportant au moins un joueur ou une joueuse classée en 2ème série à l'exclusion de ceux classés en 1<sup>ère</sup> série.

## OPEN /4

Date Limite d'Inscription : 15/11/2015

Engagement : 64 €

Demi-finale de Comité :

Les 21-22/11/2015

Angers(BCRR), Le Mans, Nantes(BCN), Sautron.

Finale de Comité : 50 €

Les 16-17/01/2016

Angers (ABC)

Finale de Ligue : 66 €

Les 30-31/01/2016

Rennes

Finale Nationale

Les 20-21/02/2016

St Cloud

## MIXTE /4

Date Limite d'Inscription : 05/02/2016

Engagement : 64 €

Demi-finale de Comité :

Les 20-21/02/2016

Angers(ABC), Nantes(BCN), Sautron.

Finale de Comité : 50 €

Les 02-03/04/2016

Nantes(BCN)

Finale de Ligue : 66 €

Les 23-24/04/2016

Vannes

Finale Nationale

Les 14-15/05/2016

St Cloud

## DAMES /4

Date Limite d'Inscription : 04/03/2016

Engagement : 110 €

Finale de Comité :

Les 19-20/03/2016

Nantes(BAA), Angers(BCRR)

Finale de Ligue : 66 €

Les 21-22/05/2016

Vannes

Finale Nationale

Les 11-12/06/2016

Saint Cloud

## SENIOR OPEN /4

Date Limite d'Inscription : 18/03/2016

Engagement : 110 €

Finale de Comité :

Les 05-06/04/2016

La Baule(Floralies)

Finale de Ligue : 66 €

Les 19-20/05/2016

La Baule(Floralies)

Finale Nationale

Les 15-16/06/2016

Saint Cloud

## SENIOR MIXTE /4

Date Limite d'Inscription : 18/03/2016

Engagement : 110 €

Finale de Comité :

Les 07-08/04/2016

La Baule(Floralies)

Finale de Ligue : 66 €

Les 17-18/05/2016

La Baule(Floralies)

Finale Nationale

Les 13-14/06/2016

Saint Cloud

# PROMOTION / 4

## RAPPEL / article 15 R.N.C.

- Pour la division Promotion, les compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB nouveaux licenciés, classés en 4ème série ou en 3ème série à l'exclusion de ceux antérieurement classés en 1ère série ou en 2ème série majeure.

## OPEN /4

Date Limite d'Inscription : 15/11/2015

Engagement : 56 €

Demi-finale de Comité :

Les 21-22/11/2015

Cholet, Le Pouliguen, Angers(ABC), Laval.

Finale de Comité : 48 €

Les 16-17/01/2016

Angers(BCRR)

Finale de Ligue : 66 €

Les 30-31/01/2016

La Baule

Finale Nationale

Les 20-21/02/2016

St Cloud

## MIXTE /4

Date Limite d'Inscription : 05/02/2016

Engagement : 56 €

Demi-finale de Comité :

Les 20-21/02/2016

Château Gontier, Cholet, Nantes(BAA).

Finale de Comité : 48 €

Les 02-03/04/2016

Nantes (BAA)

Finale de Ligue : 66 €

Les 23-24/04/2016

La Baule

Finale Nationale

Les 14-15/05/2016

St Cloud

## DAMES /4

Date Limite d'Inscription : 04/03/2016

Engagement : 92 €

Finale de Comité :

Les 19-20/03/2016

Angers(ABC)

Finale de Ligue : 66 €

Les 21-22/05/2016

La Baule

Finale Nationale

Les 11-12/06/2016

Saint Cloud

## SENIOR OPEN /4

Date Limite d'Inscription : 18/03/2016

Engagement : 108 €

Finale de Comité :

Les 05-06/04/2016

La Baule(Floralies)

Finale de Ligue : 66 €

Les 19-20/05/2016

La Baule(Floralies)

Finale Nationale

Les 15-16/06/2016

Saint Cloud

## SENIOR MIXTE /4

Date Limite d'Inscription : 18/03/2016

Engagement : 108 €

Finale de Comité :

Les 07-08/04/2016

La Baule(Floralies)

Finale de Ligue : 66 €

Les 17-18/05/2016

La Baule(Floralies)

Finale Nationale

Les 13-14/06/2016

Saint Cloud

# ESPERANCE

## ESPERANCE / 2

Date Limite d'Inscription : 19/02/2016

Engagement : 20 €

Finale de Comité :

Le 06/03/2016

Angers(ABC), Nantes(BCN)

Finale Nationale 24 €

Le 30/04/2016

Cholet

## ESPERANCE / 4

Date Limite d'Inscription : 26/02/2016

Engagement : 36 €

Finale de Comité :

Le 12/03/2016

Angers(ABC), Nantes(BAA)

Le champion de comité se qualifie en finale nationale. En cas de forfait pour la finale nationale du champion de comité, l'équipe vice-championne (et uniquement cette équipe) pourra être qualifiée à sa place.

Finale Nationale

Les 25-26/06/2016

Saint Cloud

# COUPE DE FRANCE

## COUPE DE FRANCE 2015

Tour 5 au plus tard le 1er octobre 2015

Demi- finale, Finale de comité

Le 17/10/2015

Angers (BCRR)

Finale de Zone

Les 14-15/11/2015

Guérande (Hôtel de la Cité)

Finale Nationale

Les 19-10/12/2015

Saint Cloud

## COUPE DE FRANCE 2014

Inscriptions avant le 29 janvier 2016.

Droit d'engagement : 28 € à chaque tour

### Phase éliminatoire :

Cette phase comporte les trois premiers tours avec repêchage. Tous les matchs ont lieu par K.O. en 28 donnes, les tableaux de chaque tour étant établis par tirage au sort intégral – les deux premiers tours sont régionalisés – l'équipe qui reçoit étant l'équipe la première nommée lors du tirage au sort.

1<sup>er</sup> tour : au plus tard le 17 février 2016

Rattrapage au plus tard le 03 mars 2016

2<sup>ème</sup> tour : au plus tard 30 mars 2016

Rattrapage au plus tard le 13 avril 2016

3<sup>ème</sup> tour : au plus tard le 11 mai 2016

Rattrapage au plus tard 08 juin 2016

### Phase Finale (de comité)

Toutes les rencontres de cette phase finale ont lieu par K.O. en 32 donnes sans repêchage et par tirage au sort intégral et public pour chaque tour, l'équipe qui reçoit étant l'équipe la première nommée lors du tirage au sort.

Le tirage au sort pour le tour suivant ne peut avoir lieu avant la date fixée pour la fin du tour en cours.

Dans la mesure du possible, les rencontres de cette phase finale se déroulent avec écrans.

4<sup>ème</sup> tour : au plus tard avant le 29 juin 2016

5<sup>ème</sup> tour en septembre 2016

La ½ finale et la finale de comité se dérouleront en un seul jour au mois d'octobre 2016.

# TROPHEE DE FRANCE

## Règlement :

- Les joueurs peuvent s'inscrire dans le comité de leur choix. Il n'y a aucune obligation d'appartenir au même comité.
- Les équipes peuvent être composées de 4 à 8 joueurs.
- Chaque match joué par des équipes ayant un indice de valeur différent sera l'objet d'un handicap en IMP selon la formule :
  - o  $H \text{ (en IMP)} = N \text{ (nombre de donnes)} \times S \text{ (écart d'indice des deux équipes)} / 80$ . L'indice est la somme des IV des 4 joueurs présents à la table pendant le match.
  - o Ce handicap est arrondi à l'entier le plus voisin et, en cas de résultat à 0,5 juste, à l'entier inférieur. Il est ajouté au score en IMP de l'équipe le moins élevé.
- Epreuve classée en catégorie 2B

Afin de privilégier l'esprit convivial de la compétition il n'y a pas d'attribution de points de performance.

Inscription pour le 11 septembre 2015

## Finale de comité :

Samedi 17 octobre 2015      120 € par équipe. Repas compris      Avrillé, Nantes(BAA)

## Finale de Ligue

Samedi 14 et Dimanche 15 novembre 2015      Guérande

## Finale Nationale

Samedi 19 et Dimanche 20 décembre 2015      St Cloud

# INTERCLUBS

**Sauf modifications nouvelles apportées par la FFB les dispositions suivantes seront appliquées pour la saison 2015/2016**

## **Article 1**

Le championnat de France Interclubs est ouvert à tous les clubs agréés par la F.F.B. Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il peut régulièrement en constituer avec ses membres licenciés à la F.F.B.

Sauf dérogation, aucune équipe ne peut comprendre :

- Un joueur non licencié par l'intermédiaire du club,
- Un membre du club participant ou ayant participé la même saison à la compétition dans une autre équipe (du club ou non)

Les équipes sont formées de 4 à 6 joueurs. Toutefois, les équipes des divisions 3 et 4 sont autorisées à se compléter à 7 joueurs.

Les places appartiennent aux clubs :

- Ce sont les clubs qui gagnent ou perdent des places dans les divisions 1A, 1B
- Ce sont les clubs qui choisissent la composition des équipes qu'ils inscrivent dans les diverses divisions.

En D1A, D1B, D2, , il n'y a pas d'indice de valeur maximal pour les équipes mais les clubs doivent remplir leurs places- en fonction des places acquises- en commençant par le haut (D1A, puis D1B, puis D2, puis D3).

**Dérogation** : un club de moins de 30 licenciés peut constituer une ou plusieurs équipes pour jouer en division 3 ou 4 avec des joueurs licenciés dans un autre club du même comité; l'équipe doit comprendre au moins deux joueurs licenciés dans le club

## **Article 2**

Tous les joueurs doivent être en possession de la licence fédérale au moment de l'inscription de leur équipe; la licence doit obligatoirement être prise dans le club pour le compte duquel le joueur participe à l'interclubs.

En application de l'article 5.1 du Règlement National des Compétitions « un joueur ne peut changer de club qu'exceptionnellement et après accord des deux clubs concernés.

**« Un joueur ayant participé à l'Interclubs doit garder jusqu'à la fin de la saison en cours sa licence dans le club pour lequel il a participé. »**

Un changement de comité en cours de saison nécessite l'accord des deux comités différents. »

### Article 3

Les équipes sont réparties en 5 divisions : D1A, D1B, D2, D3, D4.

#### D1A : 20 équipes

La D1A est constituée de :

- Les 15 premières équipes du classement de la D1A des interclubs 2015 du MANS
- Les 4 premières équipes du classement de le D1B des interclubs 2015 du MANS

La place vacante est attribuée obligatoirement à :

- 1- Un club dont une équipe jouant en F.N. D1B et ne s'étant pas qualifiée pour la montée directe
- 2- Aux clubs ayant demandé à bénéficier d'une place supplémentaire en D1A
- 3- Au club de l'équipe classée 5<sup>ème</sup> en D1B

#### D1B : 36 équipes

La D1B est constituée de :

- Les 5 équipes descendantes de D1A
- Les 21 équipes classées de 5 à 25 du classement de D1B
- Les 9 premières équipes du classement de la D2 des Interclubs 2015

La place vacante est attribuée obligatoirement à :

- 1- Un club dont une équipe jouant en F.N. D2 et ne s'étant pas qualifiée pour la montée directe
- 2- Aux clubs ayant demandé à bénéficier d'une place supplémentaire en D1B
- 3- Au club de l'équipe classée 10<sup>ème</sup> en D1B

**D2, D3 et D4** sont en plusieurs poules pour que l'ensemble des équipes jouent le même nombre de matchs dans un lieu unique (en général 8 matches de 12 femmes).

### Article 5 : Montées et descentes

Application des articles 44.4 et 44.5 du Règlement national des Compétitions

51 : D1A – D1B

Descente de D1A en D1B : 5 équipes,

Montée de D1B en D1A : 4 équipes

52 : D1B – D2

Descente de D1B en D2 : 8 équipes,

Montée de D2 en D1B : 6 équipes

### Article 6

Il n'y a ni montée ni descente de D4 en D3, ainsi que de D3 en D2.

Les clubs peuvent envoyer en D2, D3 ou D4 autant d'équipes qu'ils le souhaitent.

### Article 7 Inscription

Les conditions d'inscription des équipes en D2, D3 ou D4 sont :

En D2 => 190 < IV équipe < 240 + les équipes non retenues en D1A et D1B

En D3 => 143 < IV équipe < 190

IV Max joueur = 60

En D4 => IV équipe < 143

IV Max joueur = 40

## Article 8

Toute équipe participant à l'interclubs au stade de comité peut continuer sa route jusqu'à la finale nationale.

Chacune des divisions 1A, 1B, 2 ou 3 débouche sur une finale de ligue et une finale nationale. Sauf pour la division 4 est organisée seulement au stade comité suivi par une finale nationale (sans finale de ligue).

Le champion de comité se qualifie en finale nationale. En cas de forfait pour la finale nationale du champion de comité, l'équipe vice-championne (et uniquement cette équipe) pourra être qualifiée à sa place.

## Article 9

L'interclubs est classé :

En catégorie 2 pour la D1A et la D1B

En catégorie 3 pour la D2

En catégorie 4 pour la D3

En catégorie 5 pour la D4

## Article 10 : Déroulement de la compétition

### Finales de comité :

Date Limite d'Inscription : le 01 avril 2016

### Prévision déroulement compétition :

Pour toutes les divisions (d1A, D1B, D2, D3, D4.)

- Les 16-17/04/2016 à Nantes 120 € d'inscription
- 8 matchs de 12 donnes sans mi-temps, avec écrans pour D1A et D1B, sans écran pour les
- Samedi 16 avril à 14 h, 15 h 45, 17 h 30, 19 h 15
- Dimanche 17 avril à 10 h 30, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15

Horaires susceptibles de changement si des impératifs d'organisation se font jour.

### Finales de ligue :

*D1A, D2, D3*

28 et 29 mai 2016, 18 équipes par division 66 €

D1A : Nantes BCN

D2 : Rennes

D3 : Nantes BAA

*D1B*

18 et 19 juin 2016 18 équipes 66 €

Vannes

### Finales nationales :

Division 1A et 1B en septembre 2016 à Saint Cloud

Divisions 2, 3 et 4 les 18 et 19 juin 2016 à Saint Cloud

**Composition de la D1A pour 2016 : pour 20 équipes**

Angers ABC	4
Angers B.C.R.R	3
Laval	2
La Baule B.C.C.A	1
Le Mans B.C	1
Nantes B.A.A	3
Nantes B.C.N	5
Pornic	1

**Composition de la D1B pour 2016 : pour 35 équipes + 1**

Angers ABC	6
Angers BCRR	2
Chateaubriand	1
Château Gontier	1
Chemillé	1
Chinon	1
Cholet	2
Laval	3
La Baule B.C.C.A	2
La Flèche	1
Le Mans B.C	2
Le Mans 4 As	1
Mayenne	1
Nantes B.A.A	1
Nantes B.C.N	6
Noirmoutier	1
Saint Sébastien	1
Saumur B.C	2